

REFLETS

morges
VILLE DE MORGES

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2



P.4 La vie en ville:
Rencontre avec
Béatrice Fornerod



P.5 Pas seul à Noël:
Le pas vers l'autre!



P.6 Les concierges:
Des travailleurs
de l'ombre



Cité de l'énergie :
le label a 10 ans
Economies d'énergie :
les nouvelles subventions
de la Ville P.2/3

GRAND ANGLE

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2

Cité de l'énergie: le label a 10 ans!

En 1998 déjà, les autorités morgiennes désignent un « Monsieur Energie » parmi ses collaborateurs, signe d'une volonté ferme de promouvoir les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

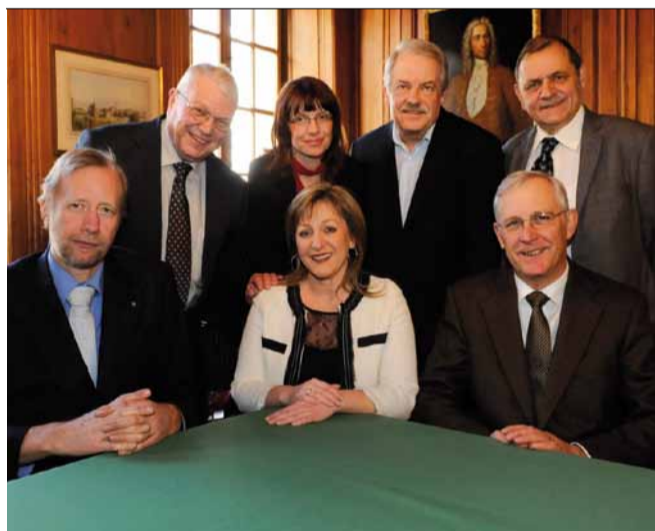
Résultat de cette détermination? Morges obtient en 2000 le label «Cité de l'Énergie» qui distingue les villes misant sur une politique de l'énergie durable. Preuve de la constance de Morges en la matière: le label est reconduit en 2003 et en 2008.

Des efforts notables ont été déployés pour créer au sein de l'administration une structure permanente assurant le suivi de la politique énergétique. Cette nouvelle impulsion dans

la gestion communale, s'appuyant sur des objectifs quantifiés, invite chacun à participer activement. Comment? Par la formulation de propositions en vue d'aboutir à des actions concrètes telles que: **Installation d'économiseurs d'énergie pour l'éclairage public** – **Illumination des guirlandes de Noël par des LED** – **Formation des concierges et du personnel d'exploitation des bâtiments communaux à la gestion du chauffage** – **Production d'énergie verte par l'exploitation de deux turbines sur la conduite d'amenée d'eau de boisson du Morand** – **Utilisation des déchets verts pour produire du biogaz** – **Mise en service d'une station à gaz pour véhicules automobiles.**

Dans le cadre de la construction de nouveaux quartiers à l'Ouest de Morges, la Municipalité mise sur la création d'un réseau alimenté par l'aquathermie (valorisation du potentiel thermique du lac): un projet résolument tourné vers les énergies de l'avenir!

Frédéric Jomini, Municipal, Infrastructures et énergies



La Municipalité

Editorial

Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent et ne souhaiter l'avenir que pour en faire bon usage.
Chevalier de Méré

Noël et ses festivités colorent cette fin d'année. Pour chacun cette période représente quelque chose de singulier, mais pour tous, c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir. Pour la commune de Morges, il s'agit d'aborder la transition vers 2011 en tenant compte des besoins de tous, forcément divers.

La deuxième édition de Reflets s'inscrit dans ce moment particulier, qui nous offre l'opportunité de mettre en exergue les diverses facettes liées à ce contexte: veiller au dynamisme économique, répondre aux préoccupations sociales, poursuivre l'effort en faveur de l'environnement et imprimer à nos actes quotidiens cohérence et responsabilité. Cette approche globale se matérialise dans notre Agenda 21, éventail d'actions et de projets morgiens qui contribuent à améliorer notre qualité de vie et celle des générations à venir.

Leur concrétisation appelle l'implication de tous les partenaires de la ville: décideurs politiques, administration, acteurs économiques, institutions collectives, mosaïque associative, mobilisation citoyenne. Toutes les énergies, tous les moteurs, toutes les volontés sont nécessaires pour construire une cité harmonieuse. C'est à celles et ceux qui contribuent à notre bien-être que nous donnons la parole aujourd'hui.

La Municipalité vous souhaite une agréable lecture et vous adresse ses vœux chaleureux pour un passage serein et harmonieux vers l'an prochain.

Au nom de la Municipalité, Nuria Gorrite, Syndique



Vélo électrique

Economies d'énergie: les nouvelles subventions de la Ville

Vous prévoyez d'acheter un vélo, d'installer des capteurs solaires ou encore d'établir un bilan énergétique de votre habitation ou entreprise? Par l'octroi de subventions, la Municipalité de Morges soutient la population morgienne et les entreprises du territoire dans la mise en place de ces projets durables.

Avec la révision de son fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la Municipalité de Morges propose, dès le 1^{er} janvier 2011, toute une palette de nouvelles subventions:

- **Bilans énergétiques pour les bâtiments et études d'optimisation pour les installations techniques:** 20% des coûts, plafonné à CHF 2'500.- par étude ou par site
- **Nouvelles constructions et rénovations au standard Minergie:** subsides variables selon le type de construction et le standard Minergie choisi
- **Assainissement des bâtiments par module:** subsides en fonction des éléments assainis (fenêtres, toit, etc.)
- **Capteurs solaires thermiques et photovoltaïques:** CHF 200.-/m² de capteurs installés, plafonné à CHF 4'000.- pour les habitats individuels et à CHF 10'000.- pour les habitats collectifs
- **Abonnement d'essai de 4 mois à Mobility:** subsides de CHF 70.- pour les 100 premiers inscrits
- **Scoters électriques:** 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 600.-

- **Vélos électriques:** 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 300.-
- **Vélos traditionnels de ville:** 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 200.-
- **Cabas à roulettes:** 20% du prix d'achat, plafonné à CHF 25.-

Comment bénéficier d'une subvention?

1. Rendez-vous sur le site internet de Morges (morges.ch/energie), ou à la Direction de l'aménagement du territoire et du développement durable pour consulter la Directive de subventionnement et obtenir les formulaires de demande de subvention.
2. Vérifiez que toutes les conditions d'octroi de subsides de la Directive de subventionnement soient remplies.
3. Complétez le formulaire relatif à la subvention souhaitée et joignez-y les annexes demandées.
4. Envoyez votre dossier complet à la Direction de l'Aménagement du territoire et du développement durable (Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, 1110 Morges).
5. Une fois le projet terminé, envoyez les documents complémentaires si nécessaires.

Une décision écrite vous sera rendue dans les plus brefs délais. Pour toute question supplémentaire, contactez la Direction de l'Aménagement du territoire: tél.: 021.804.96.70 / e-mail: urbanisme@morges.ch.

Julie Wuerfel,
déléguée au développement durable de la Commune de Morges



MORGES AUGMENTE LA CADENCE

Dans un souci constant d'amélioration des transports en commun, des modifications aux horaires et à la cadence sont apportées, chaque année, afin de vous rendre ce moyen de transport le plus accessible possible. Dans cette optique, les prestations 2011 seront renforcées par une augmentation de la desserte des lignes 701 et 702 entre 11h00 et 14h00 du lundi au vendredi. La Municipalité se réjouit de ces améliorations.



CALENDRIER DE COLLECTAGE 2011 JETEZ TRIÉ!

Le nouveau calendrier de collectage des déchets arrive bientôt dans vos boîtes aux lettres. N'oubliez pas de le consulter, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous aider à gérer vos déchets.

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2

Véhicules propres : Morges met les gaz !

Transports publics : « promis » à un bel avenir

En 2010, après l'apogée du modèle de transport individuel, nous revenons vers les transports en commun. Leurs atouts? Diminuer le taux de pollution et améliorer la qualité de vie des espaces urbains!

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, lié à la soif de redécouvrir le goût du voyage, le transport individuel motorisé (plus particulièrement la voiture) est un symbole fort de liberté individuelle.

Après la guerre du Kippur et le premier choc pétrolier qui s'ensuivit en 1973, les prix de l'énergie fossile ont commencé à prendre l'ascenseur. Les trois dimanches consécutifs sans voitures qui en ont résulté furent un véritable électrochoc : l'opinion publique commençait alors à prendre conscience de la fragilité du système.

Depuis près de trente ans, la Ville de Morges s'est dotée d'un réseau de transport urbain qui, au fil des ans, s'est largement développé tant en kilomètres parcourus qu'en fréquences. Cette extension, menée en collaboration avec les communes avoisinantes, est le fruit d'un effort considérable fourni par les collectivités locales, aujourd'hui au nombre de sept. La participation morgienne au déficit d'exploitation a quant à lui quadruplé en dix ans alors que le nombre de voyageurs a doublé entre 2004 et 2010 ! Rien de plus normal me direz-vous : il est prouvé que plus l'offre est fournie, plus les gens hésitent à utiliser leur véhicule pour les courts trajets.

Graduellement, on assiste également à un changement des mentalités. De nos jours, le citoyen accepte plus volontiers de marcher une centaine de mètres (voire plusieurs) pour atteindre son but. La notion, forcément subjective, de ce qui est proche ou loin, est par ailleurs aussi liée à la taille de l'agglomération dans laquelle le citoyen vit.

Pour continuer à limiter la surcharge de trafic et préserver la qualité de l'air, les Transports Publics Morgiens sont donc voués à un avenir radieux !

Yves PACCAUD, Municipal
Aménagement du territoire et développement durable



Un exemple de véhicule propre

Depuis plus d'une décennie, la Ville de Morges s'engage pour le développement d'une politique énergétique durable avec notamment l'acquisition de véhicules à gaz naturel carburant (GNC) pour ses services administratifs. L'objectif ? Diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement.

La mobilité est devenue un élément incontournable de notre quotidien, avec pour corollaire l'augmentation des émissions polluantes dues au trafic automobile. Pour contribuer efficacement à préserver la qualité de l'air, le recours au mélange de gaz naturel/biogaz – obtenu par la fermentation de matières organiques – constitue une alternative judicieuse à l'essence. Ce mélange, neutre en CO₂, est par ailleurs considéré comme une énergie renouvelable. Agent énergétique naturel et respectueux de l'environnement, le gaz naturel offre un rendement énergétique élevé et permet un transport facilité en raison de son acheminement par un réseau de conduites souterraines.

Véhicules GNC: la palme de la propreté

Les véhicules GNC, roulant au gaz naturel/biogaz, sont jusqu'à 95% moins polluants que ceux carburant à essence ou au diesel. Une étude de l'EMPA – institution de recherche spécialisée dans les développements technologiques – indique que seuls les véhicules hybrides sont légèrement plus performants en milieu urbain. Toutefois, sur le trafic

régional ou encore les longues distances, les véhicules GNC s'avèrent les moins polluants ! Les opportunités offertes par le mélange gaz naturel/biogaz n'ont d'ailleurs pas échappé aux marques et constructeurs automobiles.

Morges roule au vert

Depuis plus de 10 ans, l'administration morgienne utilise des véhicules GNC. Lors d'acquisitions ou de remplacements au sein de son parc automobile et lorsque les aspects techniques le permettent, la priorité est donnée à ce type d'engins. Actuellement, onze véhicules GNC roulent pour les divers services communaux, à l'entière satisfaction de ses utilisateurs. A l'heure du plein, l'alimentation se fait auprès des Services industriels de Morges qui proposent une offre complémentaire de biogaz ou un mélange gaz naturel/biogaz. Dans le futur et au gré des évolutions technologiques, voir circuler dans les rues de Morges des camions de collectage de déchets ou des balayuses fonctionnant au gaz naturel est vraisemblable ; une avancée de plus pour réduire notre impact sur l'environnement !

Eric Hostettler, Responsable de la voirie à Morges
Stéphane Oulevay, Agent technico-commercial
aux Services Industriels de Morges

Pour tous renseignements au sujet du gaz naturel/biogaz et des subventions pour véhicule, contactez : Stéphane Oulevay aux Services industriels de Morges.

MESSAGE DE LA POLICE: POUR PASSER DE BONNES FÊTES.

Le moment incontournable de cette fin d'année est celui des achats de Noël. Pour passer de bons moments avec vos proches, ne laissez pas les voleurs gâcher vos réjouissances.

Quand vous faites vos courses, ne mettez pas vos valeurs dans le chariot et portez votre sac à main fermé. La police de Morges vous souhaite de bonnes Fêtes et reste en tout temps à votre service.

Olivier Bohren, Police de Morges

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2

Commerçants de Morges :

la vie en ville ! Rencontre avec Béatrice Fornerod, Présidente de la COOR



Née en 2007, la COOR (Coordination des commerçants de Morges) défend les intérêts des commerces morgiens et des environs. Son comité, composé de 10 membres, représente les associations des divers quartiers et soutient activement une multitude de projets pour promouvoir les commerçants. Interview.

Comment êtes-vous arrivée à la Présidence de la COOR ?

Par manque de temps, je n'avais jamais intégré une association jusqu'en 2007, année où l'on est venu me chercher pour me proposer la Présidence de L'Association du Centre Ville. Un véritable défi qui m'a permis d'élargir mes horizons, de sortir de mon cadre professionnel et de créer des contacts précieux avec les autres commerçants de la ville. De fil en aiguille, en qualité de représentante de l'association, j'ai participé aux séances pour la Coordination des commerçants, alors constituée en association à part entière. Suite au départ de son Président en 2008, je me suis vue offrir la présidence, tâche que j'ai acceptée avec joie !

Quels sont les objectifs et enjeux liés à votre association ?

La COOR a été créée pour développer des projets et animations visant à promouvoir les commerces de Morges et environs. Nous œuvrons pour fédérer et soutenir les com-

merçants. Notre volonté ? Animer une ville en pleine expansion et mettre sur pied des structures et activités qui font à la fois parler de la Ville et de nous, les commerçants. En effet, nous avons besoin d'être visibles pour exister face aux centres commerciaux installés en périphérie ! La COOR est d'ailleurs là pour réagir et proposer des solutions concrètes face à un tissu commercial du centre s'appauvrissant, avec notamment des magasins spécialisés qui disparaissent. Notre association agit également en tant qu'organe officiel en lien avec les autorités politiques, avec à la clé un renforcement du dialogue avec la commune. Cette position privilégiée nous permet d'être entendus, d'échanger et d'arriver à atteindre des consensus.

Des exemples d'actions concrètes mises sur pied par la COOR ?

Nos membres s'investissent dans diverses activités telles que le marché de printemps, la fête des clowns et, pendant la période des fêtes, le Marché Artisanal et la Crèche Vivante. Cette année, nous proposons trois nocturnes – le vendredi 17, lundi 20 et jeudi 23 décembre – couplées à des animations dans les deux rues principales. Autre nouveauté, nous organisons une halte jeu dans les caves du Couvaloup pour accueillir les enfants de 5 à 11 ans. Au programme : ateliers de maquillage et de bricolage, sans oublier la visite du Père Noël. Ainsi, les parents pourront faire leur shopping l'esprit tranquille pendant que leurs enfants se

Biographie

1983 Béatrice Fornerod, Zurichoise d'origine, – alors en formation d'esthéticienne – participe à la Fête des vendanges de Morges. Elle y rencontre son futur mari, fils de pâtissier-confiseur.

1996 deux enfants plus tard, le couple reprend les rênes de la confiserie-boulangerie et pâtisserie familiale.

2001 avec un parcours atypique qui l'a menée de la confiserie à la vente, la jeune maman ressent le besoin d'apprendre les ficelles de la vente et du marketing. Elle intègre alors l'Ecole Hôtelière de Lausanne où elle obtient son diplôme en gestion hôtelière. Aujourd'hui : elle gère, de concert avec son mari, 40 employés dans leurs commerces de Morges et Etoy

La COOR en bref

Fondée en 2007, la COOR est affiliée à la Fédération Patronale Vaudoise. Son Comité se compose de 10 membres représentant 4 associations de quartiers :

La Rue Louis-de-Savoie – Le Centre Ville – Le Centre des Charpentiers – Le Quartier de la Gare

Et les quartiers périphériques :

La Blancherie – Riond Bosson – La Grosse Pierre

En 2009, la COOR regroupe 158 commerces membres issus des différentes associations de quartier.

Plus d'informations sur : www.coor.ch

divertiront ! Le dimanche 19 décembre, jour de la Crèche Vivante, les petits commerçants auront aussi la possibilité d'être ouvert entre 10h et 17h. Un marché artisanal se tiendra également sur la Place de l'Hôtel de Ville : un chouette projet pour apporter une belle ambiance de Noël en plein centre-ville ! Début 2011, nous proposerons à nouveau de marquer la fête des rois avec le retour des sapins sur la place de la Gare ; une occasion de partager un verre d'amitié avec la population.

Quelles sont vos attentes et visions pour l'avenir ?

Elles sont grandes ! Dynamiser notre centre-ville est une priorité. La problématique des parkings y est directement corrélée. Conscients des limites en termes de places de parc en ville, nous devons nous tourner vers d'autres alternatives pour continuer à faire venir notre clientèle au centre : nous ne voulons pas perdre le potentiel que nous avons à l'heure actuelle ! Morges doit rester un pôle attractif pour le consommateur et il nous tient à cœur de créer un projet commun avec la ville et la population.

Propos recueillis par Gabrielle Nassisi
Communication Théâtre de Beausobre

INFOS PRATIQUES POUR LES FÊTES

L'administration et les autres services de la Commune de Morges seront fermés du 23 décembre 2010 à 16 heures au 3 janvier 2011 à 8 heures.

Cependant, **La Police de Morges** reste ouverte 24h/24 durant les Fêtes au **021/804.19.20**

AUTRES INFORMATIONS UTILES:**En cas de perte ou vol de documents d'identité:**

Police de Morges pour l'attestation
Bureau des passeports de Lausanne pour établir un passeport d'urgence : 0800.01.1291
Plus d'informations sur le site : www.biometrie.vd.ch.

En cas de problèmes d'eau, de gaz ou d'électricité en dehors de votre logement:

Contactez la Police de Morges

Pharmacie de service les dimanches

et jours fériés: Contacter la Police de Morges

Médecin de garde: 0848.133.133

D'autres infos sont disponibles sur le site de: www.morges.ch
Olivier Bohren, Police de Morges

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N° 2



Agenda des fêtes

« Pas seul à Noël » : le pas vers l'autre !

**Marché de Noël couvert aux Halles CFF du 8 au 12.12.2010**

Les quelques 150 exposants, pour la plupart des artisans de la région, présenteront leurs produits du 8 au 12 décembre 2010 dans les Halles CFF.

Pour en savoir plus : <http://www.phfprod.com/>

Noël à Morges - transports publics gratuits (lignes TPM) lors des 2 nocturnes

Les nocturnes auront lieu le lundi 20 et le jeudi 23 décembre 2010, dès 18 h et ce jusqu'à la fermeture des commerces.

Les transports publics sur les lignes N° 701, 702, 703 et 705 sont gratuits dès 18 h jusqu'à la fin du service. Prestation offerte par la ville de Morges.

Halte-Jeux

Du vendredi 17 au jeudi 23 décembre 2010, les enfants de 5 à 11 ans pourront profiter gratuitement de la « Halte Jeux » pendant que leurs parents feront les courses. Ce concept est mis en place par la Coordination des commerçants :

Lieu : Les Caves de Couvaloup

Horaires : dès 16 h jusqu'à la fermeture des commerces
samedi : dès 14 h jusqu'à la fermeture des commerces

Jours : vendredi 17, samedi 18,
lundi 20, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23

Animations : Maquillage/grimage, bricolage, contes, coin lecture, espace « ciné » et surtout visite du Père Noël et photographe !

Marché artisanal

Les Associations des commerçants de la rue Louis-de-Savoie et du Centre ville organiseront le marché artisanal de la place de l'Hôtel de Ville, le dimanche 19 décembre 2010 de 10 h à 17 h.

Crèche vivante

La crèche vivante se déroulera le dimanche 19 décembre de 17 h à 19 h devant le magasin Manor sur la Grand-Rue avec la participation du chœur des enfants de l'école de Yens et la présentation de l'histoire de la Nativité.

Fête des rois et recyclage des sapins

Le jeudi 6 janvier 2011, la Coordination des commerçants (COOR) organise la Fête des Rois et récolte les sapins de Noël, qui seront recyclés avec l'aide de l'Office des espaces publics de Morges. Rendez-vous sur la place de la Gare de 17 h à 19 h.



Rassembler les personnes en rupture sociale ou familiale à la veille de la Nativité autour d'un bon repas: voilà le but du projet « Pas seul à Noël », lancé en 2008 par un groupe de bénévoles. Entretien avec Michèle Chaubert, l'une de ses bénévoles.

En quoi consiste le projet « Pas seul à Noël » ?

Personne ne doit rester seul pendant les Fêtes de Noël ! Ce souci de l'autre est vraiment au cœur de notre projet: il s'agit de réunir les personnes qui souffrent de solitude – sans famille ou en rupture sociale – pour partager ensemble un repas à la veille de Noël, le 24 décembre. Nous avons ainsi repris l'idée lancée précédemment par la Commission consultative Suisses-Etrangers – le repas en commun du 25 décembre – et l'avons élargie à un cercle plus large de personnes.

Pourquoi ce projet altruiste ?

Noël est en premier lieu un don, celui que Dieu fait à l'Homme : son Fils. Mais au-delà de ce qui reste aujourd'hui de cette fête spirituelle, Noël continue de briller: c'est la fête du partage et du don de l'humain à l'humain. On fête Noël avec ses proches autour d'un repas, de chants, de poésies, de cadeaux, le tout à la lumière des bougies. Si Noël réchauffe tant les cœurs, cette fête fait tout autant souffrir celles et ceux qui ne peuvent la célébrer. Je crois profondément que l'Homme ne peut vivre qu'avec un vis-à-vis à qui il peut donner et de qui il peut rece-

voir. C'est le principe même de la vie: pour que la vie circule et se transmette il faut être au minimum deux ! Un Noël seul est comme un scandale et un non-sens pour l'Homme. Voilà pourquoi « Pas seul à Noël » est né.

Comment s'organise la soirée ?

L'organisation débute en octobre et les bénévoles se répartissent les tâches: décoration, affiche, recherche de musiciens, intendance ou encore repas. Le prix de la soirée – 10 CHF par personne – se veut attractif. D'ailleurs, les commerçants nous soutiennent activement en offrant gracieusement vivres et matériel pour la soirée, allant du boulanger au boucher ou encore du fleuriste aux grandes surfaces ! La Ville de Morges nous met en outre les infrastructures à disposition. Et avis aux amateurs: nous cherchons encore un musicien ou un conteur pour l'animation de cette année !

Qu'y a-t-il au menu de cette année ?

Apéritifs, fondue chinoise (végétarienne pour ceux qui le souhaitent), desserts et surtout beaucoup de chaleur humaine !

Pour les inscriptions, comment faire ?

Contactez Michèle Chaubert par voie postale (rue des Charpentiers 24 A, 1110 Morges) ou par courriel (passeulanoel@bluewin.ch)

Propos recueillis par Giancarlo Stella, Secrétaire municipal

LA VOIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Les collaborateurs de la Voirie vous attendent le mercredi 22 décembre 2010 au marché de Morges. Autour d'un café accompagné d'un croissant, ils vous présenteront quelques facettes de leur activité. Ils répondront à vos questions, notamment sur le tri et le collectage des déchets. Attachés à la propreté de vos rues et chemins toute

l'année, ils sont à nouveau prêts à intervenir pour lutter contre la neige et le verglas.

Venez nombreux les retrouver.

Les collaborateurs de la Voirie vous attendent le mercredi 22 décembre 2010 au marché de Morges. Autour d'un café accompagné d'un croissant, ils vous présenteront quelques

facettes de leur activité. Ils répondront à vos questions, notamment sur le tri et le collectage des déchets.

Attachés à la propreté de vos rues et chemins toute

l'année, ils sont à nouveau prêts à intervenir pour lutter contre la neige et le verglas.

Venez nombreux les retrouver.

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2



La Minute verte

Plantes d'intérieur : les soins hivernaux



Les concierges : les travailleurs de l'ombre !

Qui d'entre vous n'a pas une anecdote ou un souvenir sur le concierge qui « hantait » son école? Ce service essentiel au bon fonctionnement de nos bâtiments sportifs et scolaires est pourtant méconnu. Savez-vous que l'entretien des 31 lieux ou bâtiments communaux nécessite 12 concierges à plein temps et 34 aides-concierges à temps partiel plus 1 apprenti ?

Pour chaque collège, il y a généralement un concierge responsable, qui avec son épouse, surveille le bâtiment. Le plus souvent, ils habitent dans un logement de service et organisent le travail de nettoyage des aides-concierges. Ce sont eux qui veillent à ce que tout se passe bien dans la cour d'école le matin, ferment la salle de gymnastique après les entraînements des clubs sportifs à 22h30 ou remettent le foyer en état après une soirée à 2h30.

Au Petit-Dézaley, c'est une piscine couverte destinée aux écoles et clubs sportifs que le concierge entretient. Tous les jours de 8h à 21h, il effectue le contrôle de l'eau (vérifie son taux d'acidité et de chlore), nettoie les filtres et désinfecte les bordures ainsi que les vestiaires.

Au complexe sportif de Beausobre, c'est comme par magie que chaque semaine, le service de conciergerie transforme le hall de restaurant scolaire, pouvant accueillir jusqu'à 200 élèves la semaine, en un espace destiné aux sociétés le weekend.

Un métier varié

Le concierge, c'est un professionnel, qui possède un CFC en technique ou en bâtiment, capable de poser des luminaires, démonter une paroi amovible, entretenir les installations de l'immeuble, dépanner une sonorisation ou encore donner à manger aux petits animaux de compagnie pendant les vacances scolaire d'une classe.

C'est aussi...

500 ampoules et tubes fluorescents changés, 18'000 sacs poubelles, 27,5 km de papier de toilettes recyclé par année.

Si l'eau et le savon restent les produits de base, pas moins de 30 produits au label écologique européen sont utilisés pour les différents entretiens.

... et un parc de machines

Les concierges disposent également d'un parc de machines – d'une valeur de CHF 400'000.– qui se compose de nouveaux appareils électroniques, calculant et gérant rationnellement les produits et, de matériel plus ancien, à la fiabilité reconnue, telle que la doyenne des mono-brosses, portant 30 ans de bons et loyaux services ou encore une des balayeuses, contemporaine de son responsable, le chef-concierge, avec 27 ans de service !

A travers cet aperçu, chacun peut constater que la conciergerie, c'est la passion du travail bien fait et la vocation de se mettre au service des autres sans compter.

François Delaquis, Chef de service des ressources humaines

La température chute, le chauffage s'enclenche et vos plantes commencent à perdre des feuilles... C'est le moment d'agir!

L'hiver est pour la majorité de nos plantes d'intérieur une période de stress: les jours raccourcissent, réduisant ainsi le rythme de croissance et la physiologie des plantes. De plus, si la température en appartement – généralement comprise entre 18° et 22°C – leur convient très bien, l'hygrométrie reste toujours trop faible. En effet, nos plantes d'intérieur sont pour la plupart issues d'un milieu naturel tropical, d'où leur besoin d'air humide. Ajoutez à cela des courants d'air à des températures frisant le zéro degré et vous comprendrez les maux de vos plantes vertes !

Trucs et astuces de la saison

- Stoppez les apports d'engrais liquide jusqu'au printemps.
- Réduisez légèrement l'arrosage: l'intensité lumineuse étant plus faible, la plante évapore moins d'eau qu'en été.
- Attention aux courants d'air! En général, les plantes d'intérieur ne les supportent pas en hiver.
- Pensez à bassiner ou humidifier vos plantes vertes plusieurs fois par semaine.

Pour terminer, pas de panique si vos plantes perdent quelques feuilles à l'intérieur: il s'agit là d'une réaction physiologique courante si la perte n'excède pas les 20%. C'est normal c'est l'HIVER !

Stanley Mathey,
Contremaître, Services des espaces publics

PARTICIPEZ À GYMNAESTRADA 2011!

Du 10 au 16 juillet 2011, les 14^e mondiaux de Gymnaestrada auront lieu à Lausanne. Les équipes d'Allemagne et d'Italie (plus de 2'000 gymnastes) seront logées à Morges au complexe de Marcelin et au collège de Beausobre. Ils recherchent des volontaires pour les accueillir. Intéressé(e)? Inscrivez-vous auprès de Bernard Marendaz, responsable du site de Morges, par mail: bernard.marendaz@bluewin.ch, par tél. 021 801 25 29 ou 079 314 47 56 - www.wg-2011.com

PRO CLASSICA RECRUTE !

Pro Classica vous propose en 2011 la Nelsonmesse de Joseph Haydn. Pour ce projet, nous souhaitons étoffer nos rangs de nouvelles voix, en particulier masculines. L'expérience du chant classique est véritablement enrichissante et offre des moments de partage et de découverte fort valorisants. Pro Classica vous offre tout cela, et même plus!

Alors, pourquoi ne pas nous rejoindre ? Vous êtes tenté-e ? Vous avez des questions ?

Contactez-nous: president@proclassica.ch ou 079 413 39 37 - www.proclassica.ch

MORGES - BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL - DÉCEMBRE 2010 - REFLETS N°2



Une séance de lecture à la bibliothèque de Morges



« Né pour lire » : grandir au fil des pages !



Un enfant a besoin de bras tendres, d'amour... et aussi qu'on lui raconte des histoires! Celles de la vie - à l'instar d'un souvenir ou d'un rêve - ou encore celles tirées d'un bon livre. Autant de paroles et de sons qui sonnent comme une musique à ses oreilles et lui donne envie de comprendre, de parler, de grandir... Entretien avec Corinne Andrey Laffely et Fabienne Vanello, respectivement responsable de la section jeunesse et bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Morges.

Pouvez-vous nous présenter le projet « Né pour lire » ?

Voilà 25 ans, un groupe de psychiatres-psychanalystes - René Diatkine, Marie Bonnafé et Tony Lainé - créent l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations). Leur but : offrir l'accès à la culture aux jeunes enfants, sachant combien cette ouverture est décisive pour leur insertion scolaire et sociale future. Sensibles à cette

problématique, Bibliomedia Suisse et l'Institut suisse jeunesse et médias - soutenus par l'Office fédéral de la culture - ont suivi la voie et mis sur pied, en avril 2008, le projet « Né pour lire ». Sa mission ? Sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir des livres avec eux. Intéressées par ce projet, nous avons alors suivi une formation enthousiasmante donnée par Bibliomedia Suisse, avec le soutien de la Municipalité, et avons organisé notre première animation à la Bibliothèque municipale en février 2010.

A qui s'adresse-t-il ?

« Né pour lire » s'adresse aux tout-petits - de 6 mois à 4 ans - accompagnés d'un adulte tels que les parents, grands-parents ou encore maman de jour. Notre souhait est notamment d'approcher les parents non-lecteurs pour leur permettre d'établir une relation de plaisir avec le livre et de découvrir l'importance de l'échange auditif et sensoriel avec leurs enfants.

Est-ce une séance de lecture pour les petits ?

Oui et non : il ne s'agit pas d'une lecture en groupe de type traditionnel mais d'un moment de partage autour du livre et des histoires au sein d'un espace convivial et sécurisant, aménagé pour cette occasion avec tapis, coussins et corbeilles de livres. Nous mettons à disposition des participants des ouvrages de littérature enfantine de qualité et laissons l'enfant libre de choisir un ou plusieurs livres qui vont lui être lus par son proche ou par nous-mêmes. Ouvrir un livre, admirer la première page, le refermer, aller se promener dans la bibliothèque, manipuler les ouvrages, lire le contenu dans n'importe quel sens ou tout simplement d'un bout à l'autre : voilà les mille et une manières de vivre « Né pour lire ». C'est un moment ludique et intime durant lequel l'objet magique « livre » devient familier.

Comment peut-on s'inscrire ? Est-ce payant ?

Il n'y a pas d'inscription, les parents peuvent se joindre à nous librement. Cette animation est gratuite et, dans ce cadre

là, nous offrons la 1^{ère} année de cotisation et le coffret « Né pour lire » si l'enfant ne l'a pas déjà reçu à la maternité.

Quelles sont les prochaines dates ?

« Né pour lire » a lieu chaque 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 10h30 (sauf durant les vacances scolaires), dans les locaux de la section jeunesse de la Bibliothèque Municipale de Morges, Place du Casino 1.

A vos agendas : 7 décembre, 11 janvier, 1^{er} février ...
Plus d'info sur <http://biblio.morges.ch>

Propos recueillis par Véronique Chaignat,
Chargée de communication

Livres coups de cœur

Nénègle sur la montagne de Benoît Charlat : album éveil dès la naissance
Nénègle, le petit aigle, aimerait bien prendre son envol, mais encombré par son doudou, son biberon, son camion ... il ne peut battre des ailes ! Un album cartonné très réussi sur l'acquisition de l'autonomie.

Guili Lapin de Mo Willems : dès 3 ans
La petite Trixie, qui ne parle pas encore, se rend à la laverie avec son papa. Au retour Guili Lapin, son doudou, a disparu ...
Cet album mêlant photographies et dessins à la plume, plaît autant aux enfants qu'aux parents.

Mo Willems, par les expressions du visage de Trixie, a su relater avec justesse les problèmes rencontrés par les enfants qui ne maîtrisent pas encore le langage.

Impressum:

Edité par la Ville de Morges
 Adaptations rédactionnelles: Cadence Conseils
 Chargée de communication: Véronique Chagnat
 Crédit Photos: O. Bohren, C. Michon
 Graphisme: Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
 Impression: Papier recyclé Cyclus Print, PCL Presses Centrales SA
 Tirage: 10'000 ex.



Yann Lambiel Morges sait rire

Le plus célèbre des imitateurs de Suisse Romande, installé à Morges avec sa famille depuis 2001, nous livre ses impressions sur sa ville d'adoption.

Pourquoi avoir choisi de vivre à Morges ?

Nous avons quitté le Valais pour Genève en 1997, mais Sonia, mon épouse, ne s'y plaisait pas vraiment. D'autre part, travaillant pour l'émission radiophonique «La Soupe» à Lausanne et sillonnant la Suisse Romande avec mes spectacles, Genève était très éloignée de mes occupations professionnelles; nous avons donc décidé de nous rapprocher du Valais et de trouver un endroit plus centré. Un dimanche, alors que Sonia m'accompagnait à Lausanne pour «La Soupe», une balade l'a menée sur les quais de Morges. Elle a tout de suite été conquise par la beauté du lieu! De mon côté, les bons contacts établis au Festival Morges-sous-Rire et au Théâtre de Beausobre ont contribué à me laisser séduire. Tant par goût que par commodité, nous avons donc décidé de nous installer dans cette chouette ville. En tant que bon Valaisan ignorant l'existence d'un lac, il m'a fallu deux ou trois ans pour en tomber amoureux, tant et si bien qu'aujourd'hui, quand je le quitte trop longtemps, il me manque!

Y a-t-il des liens privilégiés entre Morges et vous ?

Évidemment! En premier lieu avec le Théâtre de Beausobre où j'ai le plaisir de me produire régulièrement. La salle tout comme l'équipe représentent pour moi un véritable repère! De plus, je me sens profondément Morgien. J'essaie donc de m'associer le plus possible aux différentes manifestations organisées par la Commune dans le but de représenter ma ville d'adoption. Je reste toutefois indépendant de tout rattachement à des associations ou structures, ceci afin de pouvoir parrainer d'autres événements. Quand je suis à Morges, je suis Morgien, quand je suis en Valais, je suis Valaisan!

Si on vous demandait de définir Morges en trois mots ?

Dans le désordre: la Grand-Rue, un endroit extrêmement vivant qui donne à la ville son côté convivial: elle devient un superbe lieu de promenade et de rencontres lors du marché du samedi matin. Le lac, indissociable de Morges, de sa baie et ses deux ports. Enfin le Théâtre de Beausobre, parce que c'est chez moi!

Que vous faudrait-il de plus pour être comblé ?

Au niveau professionnel, je me laisserais volontiers tenter par l'animation d'une émission télé. Pour le reste, j'ai tout ce qu'il faut ici: je fais de belles salles avec un public qui me connaît et me reste fidèle, à l'image d'une grande famille! Ici, au sein même du cercle du métier, tout le monde se connaît, ce qui permet de beaux projets de collaboration. Une telle chose serait impossible à Paris.

Votre nouveau spectacle « Aux suivants » donne une large place à la chanson. Est-ce un virage dans votre carrière ?

Les politiciens actuels n'ont pas le pouvoir comique d'un Pascal Couchepin, d'un Claude Frei ou encore d'un Adolf Ogi. C'est pourquoi, j'ai anticipé cette pénurie de personnalités originales par l'introduction de plus de chansons. Au final, mon dernier spectacle met davantage l'accent sur les medleys que sur les repères politiques. Cette volonté de booster le côté chanson du spectacle me permet également de renouveler mon style, et surtout me pousse à ne pas me reposer sur mes lauriers. C'est à chaque fois un beau challenge...

Pascale Meyer, Assistante de direction, Théâtre de Beausobre

Yann Lambiel présente son nouveau spectacle « Aux suivants » au Théâtre de Beausobre les 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 31 décembre 2010. Plus d'informations sur www.beausobre.ch ou au 021 804 97 16

Menu en fêtes

Mesclun de salades au vinaigre balsamique et huile de noisette
garni de copeaux de foie gras

Filet de bœuf au Pinot Noir
Pommes de terre Anna
Petits légumes du marché

Soufflé glacé au chocolat

Ingrédients pour 6 pers.

120 gr sucre
2 petits jaunes d'œufs
2 petits œufs
60gr chocolat noir
2,5 dl crème 35 %
10gr poudre de chocolat



Mise en place:

Coller une bande de papier dépassant d'environ 2 cm une ou plusieurs cocottes à soufflé puis mettez-les au congélateur. Fouetter la crème et la mettre au congélateur.

Préparation:

- Battre les œufs, les jaunes et le sucre sur un bain-marie chaud jusqu'à ce que la masse fasse le ruban (max. 50° C)
- Incorporer le chocolat fondu.
- Continuer à battre hors du bain-marie jusqu'à complet refroidissement.
- Incorporer délicatement la crème fouettée
- Mouler immédiatement et laisser durcir au congélateur pendant plusieurs heures.
- Au moment de servir, saupoudrer de poudre de cacao et retirer la bande de papier.

BON APPETIT

Alain Vermot, cuisinier – Chalet Sylvana

Information concernant le Papier sur lequel le journal Reflets est imprimé

Le «Cyclus Print» est constitué à 100% de vieux papier d'imprimerie et de bureau. Il est couché afin d'améliorer l'opacité, la qualité de la reproduction et permet de limiter la consommation d'encre. Ce papier bénéficie de la reconnaissance internationale et il est certifié «Ange bleu» valable uniquement pour les papiers 100% recyclé.

LOTOS MORGES - FOYER DE BEAUSOBRE

Janvier 2011

Date des lotos	Type	Société organisatrice
22 Samedi	FR	Sté vaudoise d'horticulture - Section Léman
23 Dimanche	VD	Les Mouettes
29 Swamedi	FR	Morges Basket

Février 2011

Date des lotos	Type	Société organisatrice
5 Samedi	FR	Chœur mixte La Récréation
6 Dimanche	VD	Club d'accordéonistes l'Aurore
19 Samedi	FR	Chœur Pro Classica
27 Dimanche	VD	Pistolet Morges et Tir sportif

Samedi: 20 h00 - portes 19h00 (FR)

Dimanche: 14h00 jusqu'à 18h30 env. - portes 13h00 (VD)

Utiliser les transports publics avec l'offre des TPM

Desserte en transports publics des TPM par la ligne 702 (arrêt de Beausobre) et de la ligne 701 (arrêt Grosse-Pierre). Offre étendue en soirée de lundi au dimanche jusqu'à 23h00.

Renseignements au 021 811 43 43 ou sur www.mbc.ch